

Les prochaines étapes

- Élaboration des plans d'activités (tel que décrit dans le document); échéancier semblable à celui des années précédentes – **fin octobre / mi-décembre (le 17)**
- Fusion des plans (synthèse) et rédaction d'un énoncé sur les résultats et les conséquences convenus par secteur d'activité, à partir duquel le Comité exécutif établira les priorités stratégiques – **janvier 2002**
- Examen de la synthèse et adoption du contenu du plan stratégique par le Comité exécutif – **février 2002**
- Validation auprès des secteurs et des cadres intermédiaires et communication des éléments du plan stratégique à l'ensemble du Ministère – **avant l'été 2002**
- Parachèvement du plan stratégique et soumission au Comité exécutif pour approbation – **juin 2002**
- Plan stratégique : base pour les prochains plans d'activités et les cycles économiques annuels actualisés – **automne 2002**

